

MANDAT DE DEFRICHEMENT

Nous soussignons,

Madame Monique Francine Marthe Mathieu, née le 21 juillet 1945 à Voiron (38500), demeurant à Sigottier (05700) - Le Forest, retraitée, épouse de Monsieur Henri Charles Marie Landry, mariée sous le régime de la communauté d'acquêts, en tant que donateur,

Monsieur Henry Charles Marie Landry, né le 29 février 1940 à Vannes (56000), demeurant à Sigottier (05700) – Le Forest, retraité, époux de Madame Monique Francine Marthe Mathieu, marié sous le régime de la communauté des acquêts, en tant que donateur,

Madame Claudine Marie Jeanne Landry, contrôleur des finances publiques, épouse de Monsieur Emmanuel Pierrel, demeurant à Parves et Nattages (01300) – Le Charmont – 112, Route des Lavois, mariée sous le régime de la communauté d'acquêts, en tant que donataire,

Madame Guylaine Anne Paule Landry, agent de recouvrement, épouse de Monsieur Yoan Joblet, demeurant à Gap (05000) – Rue du Forest d'Entrais Bâtiment B, mariée sous le régime de la communauté d'acquêts, en tant que donataire,

Agissant en qualité de propriétaires,

Ci-après désignés le « **Mandant** »

Donne pouvoir à :

La société dénommée « **ENGIE GREEN France** », société par actions simplifiée à associé unique au capital de 211 800 000 d'euros, ayant son siège social à MONTPELLIER (34967), Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II – 215, rue Samuel Morse, immatriculée au R.C.S. de MONTPELLIER sous le n° 478 826 753, dûment représentée à l'effet des présentes par William ARKWRIGHT, ayant tous pouvoirs à cet effet en vertu d'une délégation de pouvoirs agissant au nom et pour le compte de la société SolaireParcA124, société à responsabilité limitée au capital de un (1) euro, identifiée au SIREN sous le numéro 514 145 986, immatriculée au RCS de Paris, ayant son siège social 3-5, Rue Saint-Georges - 75009 Paris, représentée par Monsieur Romain VERRON, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après désignée le « **Mandataire** »

Aux fins de :

- (i) déposer la demande d'autorisation de défrichement des parcelles ci-dessous désignées auprès de l'administration compétente :

Section	Numéro	Contenance		
ZD	5	09 ha	22 a	45 ca
ZD	6	02 ha	41 a	00 ca
ZD	7	01 ha	79 a	00 ca
Total		13 ha	42 a	45 ca

L'autorisation de défrichement sera établie au nom du mandataire.

- (ii) Procéder, une fois l'autorisation précitée obtenue, au défrichement des parcelles visées aux présentes.

A Sigottier, le 22.04.2022
Le Mandant (1),

A Paris, le 2 mai 2022
Le Mandataire (2),
(ou son représentant dans le cas d'une
personne morale)

Bon pour pouvoir



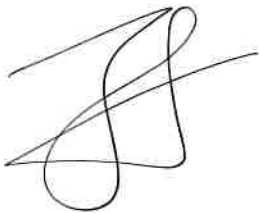
H. LAMRAY

"Bon pour pouvoir"



LAMRAY DOMINIQUE

"Bon pour pouvoir"



A. SOBLET



Bon pour pouvoir C. PIERREL

lu et accepté


(1) Porter la mention manuscrite "bon pour pouvoir" et signer
(2) Porter la mention manuscrite "lu et accepté" et signer